



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 octobre 2021

Chaleur : la France ne couvre encore que 22,8 % de sa consommation par les énergies renouvelables dans un secteur clé pour la lutte contre le dérèglement climatique

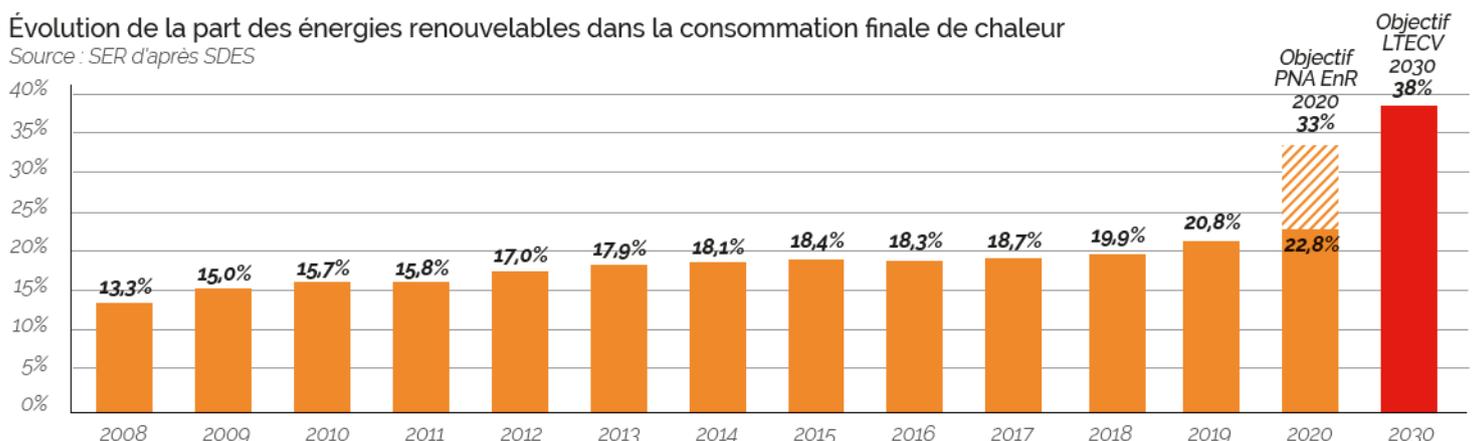
Édition 2021 du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération

Le CIBE, la FEDENE, le SER et UNICLIMA, avec la participation de l'ADEME, publie la cinquième édition du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération. Ce bilan montre que malgré une augmentation de la production issue de sources renouvelables en 2020, notre pays confirme son retard, faute de mettre en œuvre les moyens nécessaires à un développement accru en la matière. Il s'agit pourtant de la clé de la décarbonation massive du secteur de la chaleur et de l'ensemble de la consommation énergétique nationale.

En effet, si la France n'a pas atteint l'objectif du Plan National d'Action (PNA) en faveur des énergies renouvelables, qui prévoyait que 33% de nos besoins de chaleur soient couverts par des sources renouvelables en 2020, il convient toutefois de noter une progression de 2 points de la part de chaleur renouvelable entre 2019 et 2020 (contre 0,9 point entre 2018 et 2019). En 2020, la chaleur renouvelable représente ainsi 22,8 % de notre consommation finale brute de chaleur. Ce secteur constitue un enjeu majeur pour parvenir à la neutralité carbone en 2050 : la chaleur représente en effet près de 50 % de notre consommation énergétique et reste aujourd'hui très majoritairement produite par des énergies fossiles et importées, émettrices de carbone. Il est donc primordial que la dynamique observée cette année soit maintenue dans les prochaines, sans quoi il sera très difficile d'atteindre les objectifs de la LTECV et de la PPE, et donc de respecter les engagements climatiques de la France.

Évolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale de chaleur

Source : SER d'après SDES

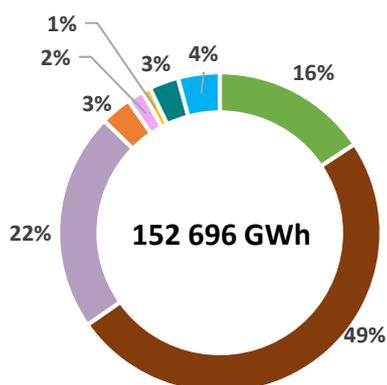


Les projets de chaleur renouvelable et de récupération, qui se substituent progressivement aux énergies fossiles importées, sont fondés sur des investissements, des emplois et des filières d'approvisionnement endogènes, valorisant au mieux les ressources locales et pérennes. Ils constituent en ce sens des leviers puissants et immédiats de relance économique des territoires et de croissance verte de notre pays.

Afin de combler ce retard et espérer respecter les objectifs que la France s'est fixés au niveau national, européen et international en matière de lutte contre le changement climatique, il est essentiel que l'État mobilise l'ensemble des leviers de développement de la production de chaleur renouvelable et de récupération. Ainsi, il est crucial de favoriser la pénétration de la chaleur et du froid renouvelables dans le bâtiment, de renforcer et d'élargir le dispositif de soutien à la chaleur bas carbone à toutes les filières de production et aux réseaux de chaleur et de froid. La compétitivité des énergies renouvelables et de récupération par rapport aux énergies fossiles peut être accrue par une forte différenciation de la fiscalité.

Part de chaque filière dans la production de chaleur renouvelable en France métropolitaine en 2020

Source : SER



- Chaufferies bois-énergie (collectif, industriel et tertiaire) 23 960 GWh
- Chauffage au bois domestique 75 700 GWh
- Pompes à chaleur aérothermiques 33 660 GWh
- Géothermie de surface 4 770 GWh
- Géothermie profonde 2 500 GWh
- Chaleur solaire 1 240 GWh
- Gaz renouvelables 4 500 GWh
- Unités de Valorisation Energétiques (UVE) des Déchets 6 366 GWh

Le bouquet chaleur renouvelable en 2020

En 2020, la consommation finale brute de chaleur a atteint 668 712 GWh dont 152 696 GWh de chaleur renouvelable. Cette cinquième édition du Panorama observe une augmentation de la consommation de thermique renouvelable en 2020, le chauffage au bois domestique demeurant le principal contributeur dans le secteur.

Pour télécharger le Panorama, [cliquez-ici](#)



Contact presse CIBE:

Elodie PAYEN
contact@cibe.fr
09 53 58 82 65

Le **Comité Interprofessionnel du Bois Énergie (CIBE)** rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le **CIBE** coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Suivre le CIBE sur www.cibe.fr  @BoisEnergieCibe  Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE)

Contact presse FEDENE:

Léo VALENTIN
lvalentin@fedene.fr
06 85 58 96 62

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe à travers sept syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le Facility Management et l'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermique. Les adhérents de la FEDENE proposent et mettent en œuvre des prestations sur mesure, fondées sur des engagements de performances réelles sur le long terme. Le chiffre d'affaires du secteur s'élève à 11 milliards d'euros, dont la moitié est réalisée en France par des entreprises de toute taille (TPE, PME, ETI, GE). Les adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables.

Suivre la FEDENE sur www.fedene.fr  @_FEDENE_  FEDENE

Contact presse SER:

Gilles CORMAN
gilles.corman@enr.fr
01 48 78 05 60

Le **Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr  @ser_enr  Syndicat des énergies renouvelables

Contact presse UNICLIMA :

Jean-Louis LANGLOIS - FACTOCOM
jl.langlois@factocom.fr
01 39 24 29 00

UNICLIMA est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 86 sociétés ou groupes qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 6,5 milliards d'euros, dont 1,8 à l'export, pour près de 24 000 emplois en France. **UNICLIMA** représente les domaines d'activité suivants : la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

Suivre UNICLIMA sur www.uniclima.fr  Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques

